

Image not found or type unknown



Deversement eaux puviales sur une propriete privee

Par **MOIMEME**, le **16/12/2010** à **19:21**

Bonjour,
La DDE réalise des travaux à proximit  de mon domicile. Elle canalise les eaux pluviales de la route pour terminer la bouche de la buse au milieu de mon terrain. Est-ce que je peux refuser que la bouche de d versement arrive sur ma propri t . Si oui, quel texte qui m'autorise   le faire.